

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

TASKI Jontec 300 Micro J-Flex

Révision: 2024-05-25 **Version:** 03.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TASKI Jontec 300 Micro J-Flex

UFI: GJCK-P16X-S006-14QW

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Nettoyant pour sols.

Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE_SWED_PW_8a_2 AISE_SWED_PW_8b_2 AISE_SWED_PW_4_1 AISE_SWED_PW_10_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey Europe Operations BV Utrecht, Zweigniederlassung Münchwilen Eschlikonerstrasse, CH-9542 Münchwilen TG Tel: 071-969 27 27

Service d'information: info.ch@solenis.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité) Centre Toxicologique Service Renseignements: Numéro abrégé: 145, Tel: 044-251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Attention.

Mentions de danger :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro	Classification	Remarq	Pour cent en
			REACH		ues	poids

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	203-961-6	112-34-5		Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)	10-20
			4-44		
Propanol-2	200-661-7	67-63-0	8-25	Liquides inflammables, Catégorie 2 (H225) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 (H336) Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)	3-10
alcool alkyl éthoxylé	[4]	68439-46-3	[4]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)	1-3

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans le section 11.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau: Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un

médecin.

Contact avec les yeux: Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins

15 minutes. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si

l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

Ingestion: Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à

une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation. Contact avec la peau: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux: Provoque des irritations sévères.

Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

valoure infinites de l'air, et disperiible.			
Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court	Catégorie SS
		terme	
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	10 ppm	15 ppm	С
	67 mg/m ³	101 mg/m ³	
Propanol-2	200 ppm	400 ppm	С
·	500 mg/m ³	1000 mg/m ³	!

Valeurs limites biologiques, si disponible:

valeurs ilitilites biologiques, si uis	valeurs illrittes biologiques; si disportible.							
Ingrédient(s)	Paramètre	Valeur	Matériel d'essai	Durée de l'échantillonage	Remarque			
Propanol-2	Acetone	25 mg/L 0.4 mmol/L	urine whole blood	end of shift				

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	-	-	-	1.25
Propanol-2	-	-	-	26
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données	-	Pas de données	20
	disponibles		disponibles	
Propanol-2	-	-	-	888
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	10
Propanol-2	-	-	-	319
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	101.2	-	67.5	67.5
Propanol-2	=	=	=	500

alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	50.6	-	34	34
Propanol-2	-	-	-	89
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	1	0.1	3.9	200
Propanol-2	140.9	140.9	140.9	2251
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	4	0.4	0.4	-
Propanol-2	552	552	28	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des <u>pur</u> produit:

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
l'exposition sectorielle des					
	travailleurs				
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_8a_2	PW	PROC 8a	60	ERC8a
Transfert et dilution automatiques	AISE_SWED_PW_8b_2	PW	PROC 8b	60	ERC8b

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est

recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du

produit (EN 16321 / EN 166).

Protection des mains:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.Protection du corps:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.Protection respiratoire:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

l'environnement:

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit <u>dilué</u> :

Concentration maximale recommandée (% poids/poids): 0.4

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation. **Contrôles organisationnels appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

ocenanos a admisación rechonsages podr le produit ande :							
	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC		
Application mécanique Application manuelle par brossage, frottage ou nettoyage	AISE_SWED_PW_10_1	PW	PROC 10	480	ERC8a		
Application automatique dans un système dédié	AISE SWED PW 4 1	PW	PROC 4	480	ERC8a		

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.Protection des mains:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.Protection du corps:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.Protection respiratoire:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de

l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide **Couleur**: Limpide , Vert

Odeur: Herbal

Seuil olfactif: Non applicable

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	225-233	Méthode non fournie	1013
Propanol-2	82	Méthode non fournie	1013
alcool alkyl éthoxylé	> 232.2	Méthode non fournie	

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquide): Non inflammable.

Point d'éclair (°C): > 35 °C

Supporte la combustion: Le produit n'entretient pas la combustion

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non

déterminé

Pertinence de la preuve Pertinence de la preuve

Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	0.8	5.9
Propanol-2	2	13

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé

Température de décomposition: Non applicable.

pH: ≈ 8 pur ISO 4316 **pH dilué:** ≈ 8 (0.4 %) ISO 4316

Viscosité cinématique: Non déterminé

Solubilité dans/miscibilité avec eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	955 Soluble	Méthode non fournie	20
Propanol-2	Soluble	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	100 Soluble	Méthode non fournie	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Pression de vapeur: Non déterminé

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	2.7	Méthode non fournie	20
Propanol-2	4200	Méthode non fournie	20
alcool alkyl éthoxylé	< 10	Méthode non fournie	37.8

Méthode / remarque

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles.

Densité relative: ≈ 0.98 (20 °C)

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives: Non-explosif. Les vapeurs peuvent former des mélanges

explosifs avec l'air.

Propriétés comburantes: Non comburant. **Corrosion vis à vis des métaux:** Non corrosif

Densité de vapeur: Pas de données disponibles.

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Données sur le mélange: .

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

<u>Données sur la substance</u>, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	LD 50	2410	Rat	Méthode non fournie		Non établie
Propanol-2	LD 50	5840	Rat	OECD 401 (EU B.1)		Non établie
alcool alkyl éthoxylé	LD 50	1400	Rat	Pertinence de la preuve		1400

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	LD 50	2764	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
Propanol-2	LD 50	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
alcool alkyl éthoxylé	LD 50	2000 - 5000	Rat	Pertinence de la preuve		Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

ı	Toxione d'illiaduoir aigue					
	Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Temps
	(-)					
			(mg/l)			d'expositio
			, , ,			n (h)
						n (n)

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles			
Propanol-2	LC 50	> 25 (vapeur)	Rat	OECD 403 (EU B.2)	6
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
Propanol-2	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Non irritant	Lapin	Méthode non fournie	
Propanol-2	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant		Pertinence de la preuve	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Irritant	Lapin	Méthode non fournie	
Propanol-2	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Pertinence de la preuve OECD 437	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles			
Propanol-2	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
Propanol-2	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / Buehler test	
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant		Pertinence de la preuve	

Sensibilisation par inhalation

<u> </u>	ensibilisation par inhalation				
	Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles			
	Propanol-2	Pas de données disponibles			
	alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) Mutagénicité

iviutagenicite				
Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode	Résultat (in-vivo)	Méthode
		(in-vitro)		(in-vivo)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Aucune preuve de génotoxicité,		Aucune preuve de génotoxicité,	Méthode non
	résultats des tests négatifs	fournie	résultats des tests négatifs	fournie
Propanol-2			Aucune preuve de génotoxicité,	OECD 474 (EU
	résultats des tests négatifs Aucune	B.12/13)	résultats des tests négatifs	B.12)
	preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs			
alcool alkyl éthoxylé	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 473	Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles
Propanol-2	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
2-(2-butoxyéthoxy)étha nol			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve de toxicité pour la reproduction
Propanol-2			Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL		> 250	Rat	Non connu		Aucun effet sur la fertilité Pas de toxicité pour le développement

Toxicité par administration répétée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80 - 400		OECD 408 (EU B.26)		

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	80		OECD 411 (EU B.28)	90	

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'expositio n	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
2-(2-butoxyéthoxy)étha			Pas de					
nol			données					
			disponibles					
Propanol-2			Pas de					
			données					
			disponibles					
alcool alkyl éthoxylé			Pas de					
			données					
			disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles
Propanol-2	Système nerveux central
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles
Propanol-2	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange .

<u>Données sur la substance</u>, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	LC 50	> 100	Poisson	Méthode non communiquée	
Propanol-2	LC 50	> 100	Pimephales promelas	Méthode non communiquée	48
alcool alkyl éthoxylé	LC 50	5 - 7	Poisson	92/69/CEE, C1, semi-statique	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	EC 50	> 100	Daphnia magna Straus	DIN 38412, partie 11	48
Propanol-2	EC 50	> 100	Daphnia magna Straus	Méthode non communiquée	48
alcool alkyl éthoxylé	EC 50	5.3	Daphnie	92/69/EEC	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Toxicite aquatique à court terme - Aigues					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	EC 50	> 100	Desmodesmus subspicatus	Méthode non communiquée	
Propanol-2	EC 50	> 100	Scenedesmus quadricauda	Méthode non communiquée	72
alcool alkyl éthoxylé	FC 50	1 4 - 47	Non déterminé	92/69/FFC	72

 oxicite aquatique a court terme - especes mannes					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio
					n (jours)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de			
		données			

	disponibles
Propanol-2	Pas de
	données
	disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de
	données
	disponibles

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'expositio n
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	EC 10	1170	Pseudomonas	Méthode non communiquée	16 heure(s)
Propanol-2	EC 50	> 1000	Boues activées	Méthode non communiquée	
alcool alkyl éthoxylé	EC 50	> 140	Bactérie	DIN EN ISO 8192-OECD 209-88/302/EEC	3 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	LC 10	8.983	Non déterminé	Méthode non communiquée	21 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	EC 10	2.579	Daphnia sp.	Méthode non communiquée	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol		Pas de données disponibles				
Propanol-2		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicite terrestre - vers de terre, si disponible.						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
Propanol-2		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
Propanol-2		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
Propanol-2		Pas de données				
		disponibles				

Toxicite terrestre - insectes benefiques, si disponible:						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
Propanol-2		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
Propanol-2		Pas de données disponibles			,	

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
Propanol-2	Pas de données			
·	disponibles			

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
Propanol-2	Pas de données			
	disponibles			

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Dogradation abiolique	ogradation abiotique autros proceedes, et disponible.								
Ingrédient(s)	Туре	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque				
Propanol-2		Pas de données							
		disponibles							

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT 50	Méthode	Evaluation
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Boues activées, aérobie	Elimination de la DCO	95% en 28 jours(s)	OECD 301C	Facilement biodégradable
Propanol-2			95 % en 21 jours(s)	OECD 301E	Facilement biodégradable
alcool alkyl éthoxylé				OECD 301B	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT 50	Méthode	Evaluation
Propanol-2					Pas de données disponibles

Degradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible.									
Ingrédient(s)	Moyens & types	Méthode analytique	DT 50	Méthode	Evaluation				
Propanol-2					Pas de données disponibles				

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanoi/eau (log	KOW)			
Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	0.56	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
Propanol-2	0.05	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	
alcool alkyl éthoxylé	3.11 - 4.19	Méthode non communiquée	Haut potentiel de bioaccumulation	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
2-(2-butoxyéthoxy)étha 1.4			QSAR	Faible potentiel de bioaccumulation	
nol					
Propanol-2	Pas de données				
	disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	< 500		Méthode non	Haut potentiel de bioaccumulation	
			communiquée		

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
Propanol-2	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec

la législation locale. 20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

Le code européen des déchets:

Emballages vides Recommandation: Suivre la législation nationale ou locale en vigueur. De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant. Produits de nettoyage appropriés:

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification: Marchandises non-dangereuses
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses 14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses
- 14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 REACH
 Règlement (CE) n° 1272/2008 CLP
 Règlement (CE) n° 648/2004 règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- · Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface non ioniques, agents de surface anioniques parfums, Limonene, Hexyl Cinnamal

< 5 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) Nº 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

Groupe d'Ordonnance sur les produits chimiques (OChim): Aucun(e).

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel

Code FDS: MS1000651 Version: 03.0 **Révision:** 2024-05-25

Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Abréviations et acronymes:

- · AISE L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL Dose dérivée sans effet
- CE50 concentration efficace, 50%
- ERC Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 concentration létale, 50%
- · LCS Étape du cycle de vie
- DL50 dose létale, 50%
- DSENO Dose sans effet nocif observé
- DSEO Dose sans effet observé
 OCDE Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC Catégories de processus
- Numéro REACH Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB très Persistantes et très Bioaccumulables
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- · H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité